

LA FRANCE, UN DESTIN GUERRIER

› **Éric de La Maisonneuve**

Aussi loin que l'on remonte dans notre histoire nationale, la France a dû se battre pour exister : elle « fut faite à coups d'épée », selon la formule célèbre qui ouvre *la France et son armée*, une des œuvres phares de Charles de Gaulle. Elle a été contrainte à la guerre en raison de la volonté d'indépendance toujours affirmée par ses dirigeants successifs, contrariant ses dispositions géographiques et son environnement politique, forçant le destin qui la vouait à n'être, sous la férule des insulaires anglais ou des cousins germaniques, que l'aboutissement majeur du grand continent eurasiatique. La France a voulu exister par elle-même face aux convoitises de ses voisins. Elle y est parvenue malgré tout, mais au bout de ce long chemin d'épreuves, elle semble fatiguée voire épuisée de s'être tant battue, et surtout déçue d'en revenir au point initial : son interrogation européenne. Sauf à trancher ce nœud gordien, il lui faudra encore se battre, en Europe ou à ses marges, dans le monde plus lointain dans lequel son histoire s'est inscrite. Et pour cela comme par le passé, la France devra s'appuyer sur son armée, une armée à la mesure des enjeux au centre desquels elle s'est volontairement placée.

Par sa géographie, la France, selon Braudel, est avant tout européenne : physiquement et ethniquement. Ses territoires sont d'une grande diversité ; la Savoie, la Catalogne, les Flandres, l'Alsace, la Bretagne, toutes régions originales, la relie plus qu'elles ne la séparent des autres Européens. Ses atterrages sont triples, de la mer du Nord à la Méditerranée par la longue façade océanique, qui lui ouvrent des horizons mondiaux. Ces étirements sont lourds à défendre et les routes qui sillonnent depuis longtemps le pays sont autant de voies d'invasion potentielles. Pour simplifier cette problématique géographique, on peut affirmer que la France est écartelée entre ses attaches continentales et ses perspectives maritimes. Elle n'aura jamais les moyens suffisants pour jouer sur les deux tableaux : entre le « grand large » et le continent, elle se résoudra à choisir celui-ci avec constance mais sans doute à regret, laissant à plusieurs occasions passer sa chance de s'inscrire d'emblée comme une grande puissance mondiale.

Le général de division (2S) Éric de La Maisonneuve est président résident de la Société de stratégie. Ancien directeur de la Fondation pour les études de défense (1994-1996), il a dirigé la revue de stratégie *Agir* de 1999 à 2014. Il est notamment l'auteur du *Métier de soldat* (Economica, 2002), du *Précis de stratégie* (Dunod, 2008) et de *la Chine, l'envers et l'endroit* (Éditions du Rocher, 2012).

› eric.delamaisonneuve@wanadoo.fr

Historiquement, cet ensemble de régions fut d'abord européen : la colonisation romaine y dura six siècles et donna à la Gaule sa première unité politique et administrative, des infrastructures routières, des éléments de droit et d'organisation, l'empreinte des légions romaines. Ce que Charlemagne poursuivit avec bonheur jusqu'au fatal traité de Verdun en 843, où ses descendants s'accordèrent pour diviser son héritage en trois parties : la création de la Lotharingie entre la Francie et la Germanie annonçait onze siècles de guerre pour la vallée rhénane et le jeu à somme presque nulle dont nous soldons à peine les comptes aujourd'hui.

Pour faire de cette diversité intérieure et de cette adversité extérieure la nation que nous formons, il a fallu se battre en permanence et sur tous les fronts. L'armée française en fut l'acteur principal. La tradition militaire solidement ancrée de la France vient donc de loin.

Elle commence à l'ère féodale avec les rois capétiens. Sans État ni barrières frontalières, les relations de pouvoir sont celles de suzerain à

vassal. Le roi très chrétien de France, empereur en son royaume, voue allégeance au pape et encore parfois avec réticence ; mais en aucun cas à l'empereur germanique. Et il dispose, pour résister aux intrusions de celui-ci, d'une armée de vassaux : l'ost, composé des chevaliers et de leurs lances (8 à 10 hommes d'armes et de valets), soit jusqu'à 40 000 hommes, nombre important et correspondant à ce que peut alors fournir le plus grand et le plus peuplé des pays européens. L'ost est convoqué une à deux fois par an par le suzerain, mais vient qui veut, s'il y trouve son intérêt, et qui peut, car le « paquetage » est aux frais du seigneur. Il s'agit donc d'une armée aussi incertaine que provisoire, dont la qualité dépend autant des liens féodaux que des revenus agricoles. Sous la bannière du très charismatique Philippe-Auguste, cette chevalerie, qui avait acquis réputation et expérience aux croisades, avec le renfort décisif de l'arrière-ban – les milices populaires – fit miracle à Bouvines (1214) en dispersant les forces impériales d'Otton IV. Le sort en était jeté : Bouvines était la bataille fondatrice de la patrie française et le Saint-Empire germanique en serait désormais l'adversaire. C'était sans compter sur la loi salique et les Plantagenêt, souverains anglais et héritiers légitimes du trône de France, qui allaient un siècle plus tard ouvrir un second front. Le miracle de Bouvines ne se reproduisit pas. Mal commandée, divisée, indisciplinée, l'arrogante chevalerie française, toujours aussi nombreuse et impressionnante, fut décimée à trois reprises (Crécy, Poitiers, Azincourt) par les archers anglais, disciplinés et efficaces.

Le royaume, investi par les Anglais d'un côté et par les Bourguignons de l'autre, est alors réduit à sa plus simple expression, Bourges, Tours et quelques châteaux du val de Loire. Si Jeanne d'Arc symbolise le patriotisme français et la « résistance » à l'ennemi, c'est bien le roi Charles VII, investi de la mission sacrée de « bouter les Anglais hors de France », qui pensa et construisit l'outil militaire de la délivrance. Celle-ci sera acquise avec la bataille de Castillon (1453), où l'artillerie des frères Bureau tailla en pièces la cavalerie du Prince Noir. Par la grande ordonnance de 1445 créant les compagnies royales (les quatre « vieilles »), par l'organisation d'une artillerie royale disposant de dizaines de « canons » et non plus de bombardes, Charles VII jette

les fondations d'une armée permanente, la première d'Europe. Elle sera pour ses successeurs le moyen privilégié pour tenir tête aux deux adversaires – impérial et anglais – et pour maintenir le royaume sur la plus haute marche du podium européen.

Il est vain de chercher à réécrire l'histoire, mais on a le droit d'imaginer : que Philippe-Auguste eût écouté les augures qui le conjuraient de ne pas livrer bataille un dimanche, jour du Seigneur, ou qu'il fût tué dans la mêlée, et la France aurait peut-être été partie du Saint-Empire et contribué à construire l'Europe dès le XIII^e siècle ; que Jeanne d'Arc et son « doux messire » eussent disparu dans la tourmente, et la France anglaise aurait constitué un empire maritime tout-puissant, rivalisant avec les Espagnols et les Portugais à la découverte du monde ! Car, à l'image des Chinois absorbant leurs conquérants mongols puis mandchous, la France aurait sans aucun doute, en raison de ses caractéristiques géographiques et humaines, avalé aussi bien les voisins germains que les cousins britanniques. L'Europe aujourd'hui serait française, l'Amérique aussi... Cela confirme l'idée selon laquelle les dirigeants français, depuis toujours, pour être d'habiles politiques sont de bien piètres stratèges. Et l'histoire continue...

Le bras armé de l'État

Ayant fait le choix de la singularité nationale, la France se devait, pour l'assumer, de s'en donner les moyens : une armée. Pour être permanente, moderne et organisée, une armée entraîne, hier autant qu'aujourd'hui, de lourdes charges pour le pouvoir, en termes financiers et en termes d'emploi. Une armée coûte cher en recrutement, soldes, logistique, formation et armement. La cassette royale n'y suffit pas : il faut lever l'impôt, administrer, construire des infrastructures, des arsenaux, etc. C'est ainsi que, par nécessité militaire, se construisit l'État français, le premier du genre si on excepte le chinois. L'armée en est le pilier central en même temps que l'outil dépensier : historiquement parlant, l'impôt français est dévolu à la défense, à plus de 50 % sous l'Ancien Régime. Lorsqu'on dispose à un tel coût d'un instrument moderne et

efficace, la logique veut qu'on s'en serve. Et les rois, empereurs, présidents français n'auront de cesse de respecter cet adage. À commencer par Charles VIII qui, fort de sa jeune et puissante artillerie, débouche en Italie en 1494, frappant au cœur l'empire des Habsbourg, s'engluant pour trente ans au centre de l'Europe pendant que nos voisins espagnols et portugais voguent vers de « grandes découvertes ». Erreur stratégique fatale, car les guerres d'Italie c'est moins Marignan et Léonard de Vinci que l'humiliation de Pavie en 1526, qui relance une guerre européenne qui ne s'éteindra plus. Avoir une armée moderne et efficace n'oblige pas à faire n'importe quoi, hier comme aujourd'hui.

Parmi une pléiade d'hommes d'État d'une singulière grandeur, la France a connu un très grand stratège : Richelieu. Non seulement il a réussi à ramener l'ordre à l'intérieur du pays et à restaurer l'autorité royale, tout en renforçant l'outil militaire avec la construction d'une flotte et en réorganisant l'armée, mais surtout il a su semer « la discorde chez l'ennemi », selon le titre d'un autre ouvrage du général de Gaulle. La guerre de Trente Ans (1618-1648) qui a ravagé l'Allemagne lui a permis d'avoir les mains plus libres en Europe tout en affaiblissant son rival impérial. Si celui-ci fut défait à Rocroi en 1642, ce succès de Condé ne fut pas durable : Louis XIV, pendant cinquante ans, fit la guerre continûment avec une armée, remarquablement organisée par Louvois, qui atteignit quatre cent mille hommes pour un coût astronomique que même l'or du Pérou ne parvint pas à solder.

L'engrenage stratégique

À l'aube du XVIII^e siècle se leva une nouvelle étoile dans le firmament stratégique européen : Frédéric II, le fils du Roi-Sergent. En accédant au trône de Prusse, il héritait d'une armée de soixante-douze mille grenadiers pour un pays pauvrement peuplé de trois millions d'âmes. À partir de 1740, il prit le relais des Habsbourg pour constituer la nation allemande et renouveler l'empire germanique, et naturellement au détriment de l'adversaire principal français. Il développa encore l'armée prussienne, en fit un outil opé-

rationnel remarquable, innova en tactique (l'ordre oblique) et en armement. Frédéric se laisse entraîner par Londres dans la malencontreuse guerre de Sept Ans (1756-1763) ; celle-ci se résolut au traité de Paris à l'avantage des Anglais, une déroute pour la France, qui se vit privée, entre autres, de la plupart de ses colonies, à l'exception notable de la Louisiane, qui sera vendue quarante ans plus tard par Napoléon aux États-Unis. La Prusse aux visées impériales et l'Angleterre aux ambitions mondiales vont s'accorder contre la France jusqu'au début du XX^e siècle et, malgré l'épopée napoléonienne, l'armée française n'y pourra rien, prise sur deux fronts et débordée par le nombre. À la différence de l'armée prussienne, qui monte en puissance progressivement et perfectionne constamment ses capacités de commandement (création de la Kriegsakademie, du grand état-major...), l'armée française du XIX^e siècle, nostalgique de sa gloire passée symbolisée par Alfred de Vigny (*Servitude et grandeur militaires*), s'enquiert de nouveaux horizons loin des querelles séculaires européennes, quatre siècles après Cortès et à total contretemps de l'histoire. La France paiera cher cette légèreté en 1870, anticipation de ce qui se passa en 1940, où quelques attaques bien ciblées (et bien pensées) réduisirent en morceaux une armée pourtant nombreuse, bien équipée (les fameux « boutons de gûtre ») et toujours brave, voire héroïque. Dans la galerie des Glaces de Versailles en janvier 1871, le nouvel empereur Guillaume et le chancelier Bismarck, qui auraient pu se satisfaire d'une victoire aussi brillante et de la suprématie européenne qu'elle leur accordait, firent le pas de trop en annexant l'Alsace et la Lorraine allemande. Les germes de la « revanche » étaient semés et, avec les effets de la mondialisation naissante, ceux de deux guerres globales. Inutile d'insister sur le coût humain de ces deux conflits pour la France ; son prix stratégique est aussi considérable et vient ruiner les dix siècles d'efforts incroyables et constants pour faire de la France, par la guerre, la « grande nation » d'Europe et un phare intellectuel et moral pour le monde. La qualité et la vaillance indiscutables de l'armée française ne purent que retarder les échéances, car les rapports de forces s'étaient dégradés et la lutte devenue inégale entraîna le monde entier dans la tourmente.

Le capital longuement accumulé s'est dispersé. Le général de Gaulle, pendant dix ans de présidence, nous a raconté une belle histoire, celle de la victoire et celle de la grandeur. Il a aussi masqué la réalité ; aujourd'hui l'illusion disparaît. De sa geste, il nous reste des armes nucléaires qui font dissuasion et donnent accès au Conseil de sécurité, le « saint des saints » (sans doute aussi illusoire) de l'ordre international, mais qui auraient dû, en toute logique stratégique, rendre l'armée superflue si nous n'avions eu qu'à garantir l'intégrité du territoire. Mais la France ne se limite pas à l'Hexagone et doit assumer des responsabilités historiques mondiales par sa présence et, parfois, par son engagement armé.

Le glorieux échec de cette histoire très militaire de la France peut bien sûr être imputé aux soldats car ils ont pris leur part de décisions erronées et d'orientations néfastes. À vrai dire, le concept initial était sans doute contre nature ; nous l'avons souligné d'emblée, contre la nature géographique et humaine de ce bout d'Europe qu'est la France. Les responsabilités sont partagées, aux politiques un projet trop ambitieux ou irréaliste, aux militaires d'en avoir entretenu la chimère par tant de batailles gagnées ! Mais cette histoire, unique au monde, est magnifique et les Français, notamment les soldats, en portent toute la fierté – légitimement.

Le partage des efforts

Depuis un demi-siècle, le monde a bougé et la donne s'est modifiée. La France a tourné – définitivement – la page de ses querelles de voisinage. Retour aux sources : elle est membre fondateur de l'Union européenne, un des vingt-huit États de cet ensemble géographique cohérent mais sans limites territoriales évidentes, en particulier à l'est et au sud-est. Le problème de la défense de la France s'inscrit désormais – nécessairement et au minimum – dans ce cadre européen, même si le projet des pères fondateurs était d'abord d'ordre économique, allant au moins difficile pour établir la concorde entre les anciens belligérants, évitant les questions politico-stratégiques trop sensibles dont les Américains, sous couvert de guerre froide, assuraient d'ailleurs l'essentiel de la charge.

Mais, plus précisément depuis la fin de cette guerre froide où l'on crut naïvement aux « dividendes de la paix », et dans un environnement mondialisé où les responsabilités sécuritaires devraient être partagées, la France se trouve dans une situation inédite pour elle : toujours au centre du jeu européen, non plus comme l'acteur guerrier principal préoccupé de sa propre survie mais bien plutôt comme le « défenseur central » d'intérêts collectifs élargis et multiples. C'est dans ce contexte nouveau, ici et dans le monde environnant, qu'il faut considérer la politique de défense, les choix stratégiques et l'organisation des armées françaises.

Le système militaire hérité du général de Gaulle visait à garantir l'indépendance de la France ; ainsi le spectre était-il large, allant de la dissuasion nucléaire à l'armée classique alimentée par la conscription populaire. Spectre jugé trop large par ses successeurs qui, sans oser toucher au « dogme gaullien » de la politique de défense, réduisirent par paliers les ressources budgétaires et humaines ainsi que le volume des moyens techniques des armées. Ainsi, trois « livres blancs » en vingt ans tentèrent, par un exercice de style, de concilier la prise en compte des menaces avec les réalités budgétaires. Ce ne furent que des « arrangements » justifiant des lois de programmation militaire de plus en plus restrictives, au point que l'effort de défense de la France, descendu à 1,5 % de son PIB, est inférieur aux recommandations de l'Otan (2 %) et que les 31,4 milliards d'euros qui lui sont consacrés dans le budget 2015 sont insuffisants pour assurer le maintien en état de notre système de défense.

Les réductions homothétiques successives du format des armées n'ont pas, pour l'instant, remis en question leurs capacités opérationnelles. Les succès constants de nos armées sur les nombreux théâtres d'opérations où elles sont engagées en témoignent. Mais il arrive un moment, comme dans toute entreprise, lorsqu'on atteint le plancher à partir duquel peuvent s'organiser les moyens, où le système subit des dysfonctionnements qui mettent en cause sa cohérence. Nous sommes proches de ce moment. Certes, devant la recrudescence des menaces à l'intérieur du pays comme aux marches de l'Europe, des mesures rectificatives sont à l'étude (mars 2015) ; elles sont indispensables mais

marginales et provisoires ; elles ne régleront en rien les questions de fond. En réalité, ce manque de stabilité (du format et des ressources) et cette absence de perspective stratégique relèvent d'un défaut d'analyse de situation et d'une vision archaïque du monde. En attendant une hypothétique remise à plat de notre politique de défense et des concepts stratégiques qui devraient lui être associés – exercice qui n'a pas été réellement entrepris depuis la fin de la guerre froide –, on peut esquisser plusieurs solutions.

La première serait de renoncer à notre autonomie et d'engager vraiment le processus de création d'un système de défense européen où, par le partage des tâches ou la mutualisation des moyens, nous parviendrions enfin à faire naître une puissance européenne. Les textes institutionnels (traité de Lisbonne) nous en donnent les moyens politiques mais, dans leur majorité, les pays membres préfèrent s'en remettre à l'Otan (donc aux États-Unis) pour leur sécurité, ce qui leur permet d'y consacrer un minimum de ressources (moins de 1 % du PIB en moyenne). Cette voie, malgré quelques tentatives, franco-anglaises notamment, a peu de chances de jamais aboutir, faute de volonté politique d'abord, faute de moyens financiers ensuite, qui devraient être d'autant plus importants que ce qui tient lieu de forces armées pour de nombreux États européens se trouve dans un état très dégradé.

La deuxième serait de « remodeler » le système militaire français pour qu'il retrouve des marges de manœuvre budgétaire, des effectifs et des matériels modernes. Cela supposerait de remonter rapidement aux 2 % de PIB prescrits ci-dessus, soit un effort budgétaire de quelque 8 milliards d'euros. Dans la conjoncture, où la Commission européenne exige de la France des restrictions aggravées des dépenses publiques, cette hypothèse de réévaluation du budget militaire paraît totalement utopique.

Reste une troisième solution de compromis qui pourrait être mise en œuvre rapidement et satisfaire les besoins de notre défense. Il s'agirait de faire financer par un budget européen *ad hoc* – à hauteur de 4 ou 5 milliards d'euros – non seulement le coût des opérations extérieures (entre 800 millions et 1 milliard) mais également les achats de matériels communs (avion de transport A400-M par exemple) et dont

l'usage pourrait être mutualisé. Démarche simple et efficace, à contre-courant des « usines à gaz » qui ont été montées ces dernières années pour des résultats insignifiants. Inscrire quelques milliards d'euros dans le budget européen ne devrait pas obérer gravement les ressources de la Commission ; cela permettrait en outre, et c'est bien l'essentiel, de faire redémarrer le concept de défense européenne en partant du haut. Ce serait respecter le mot fameux de Montecuccoli auquel l'Empereur demandait ce qu'il considérait essentiel pour faire la guerre : « Sire, il faut trois choses : de l'argent, de l'argent, de l'argent ! »

Pour qu'elle soit fidèle à son engagement européen et respectueuse de ses obligations sécuritaires dans le monde, la France pourra continuer à assumer ses responsabilités en déployant un outil militaire efficace, à condition que ses partenaires jouent le jeu collectif et apportent leurs contributions à cet effort de défense devenu aussi urgent qu'indispensable. La France s'est longtemps battue seule face à l'adversité pour la défense de ses intérêts vitaux. À l'heure où ses intérêts sont partagés par ses partenaires européens, elle devrait enfin bénéficier sinon de leur participation du moins de leur solidarité.